



Traité Kilaïm

Michna 5 - Chapitre 1

הַצָּנוֹן וְהַגָּפוּץ [נ"א: וְהַגָּפוּס],
הַחֲרָדֵל וְהַלְפָסוֹן,
וְדַלְעַת וְגִיט עִם הַמָּצְרִית וְהַרְמוּצָה,
אִף עַל פִּי שְׂדוּמִין זֶה לָזֶה,
כֻּלָּאִים זֶה בָּזֶה.

Le radis et le nafouts (voir Michna 3), la moutarde et le marrube (également appelé ballote noire), et la courge grecque avec la [courge] égyptienne ou [avec] la « cendrée » (voir Michna 2) bien qu'ils se ressemblent, sont des mélanges interdits l'un avec l'autre.



Lois & Récits de POURIM

Comprendre le sens et appliquer les lois de la joyeuse fête de Pourim. L'histoire détaillée de la Méguila d'Esther, réflexions sur la vraie joie"..."

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions